PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Bretagne

Objet : Kit « Violences faites aux femmes » à destination des professionnels de santé

À l'attention des professionnels de santé bretons

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre prochain, la Préfecture de région et l'Agence régionale de santé Bretagne ont souhaité mettre à votre disposition un kit consacré aux violences faites aux femmes, enjeux majeur de santé publique

En France, environ 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans déclarent chaque année être victimes de violences physiques ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint. En 2024, 107 Femmes sont mortes tuées par leurs (ex)conjoints, 270 tentatives de féminicides ont été relevés. En Bretagne les services de sécurité ont enregistré 11 259 victimes de violences physiques intrafamiliales en 2025, soit une hausse de 4,2 % en un an. Par ailleurs, près d'une femme sur dix indique avoir subi des violences au cours des douze derniers mois. La lutte contre les violences faites aux femmes constitue une priorité inscrite au cœur des politiques publiques de protection des personnes, d'égalité entre les femmes et les hommes et de prévention en santé. En outre, ces violences, lorsqu'elles sont commises au sein du couple peuvent avoir des retentissements profonds et durables dans le développement et la vie des enfants présents au sein du foyer, considérés aujourd'hui comme victimes.

Par votre proximité avec la population et votre rôle dans les parcours de santé, vous êtes des acteurs essentiels du repérage et de l'accompagnement des femmes victimes de violences. Vous pouvez notamment contribuer à identifier des situations de violences, favoriser la libération de la parole et orienter les personnes concernées vers les ressources et dispositifs adaptés.

Ce kit a été conçu pour vous apporter des outils simples et directement mobilisables dans votre pratique quotidienne, permettant à la fois d'informer, de sensibiliser et de faciliter l'orientation des femmes victimes de violences.

Il comprend notamment :

- des supports destinés à être affichés dans vos lieux d'exercice, permettant de sensibiliser et de faire connaître les ressources disponibles directement auprès du public;

- des supports pouvant être remis directement aux femmes victimes de violences ou laisser à disposition, notamment les numéros et contacts utiles dans chaque département et l'outil « violentomètre » (en version classique et en version FALC – Facile À Lire et à Comprendre) ;
- des outils de sensibilisation à destination des auteurs de violences (à afficher ou remettre en main propre);
- des ressources destinées aux professionnels, notamment une « fiche réflexe » pour faciliter l'accueil et l'orientation des victimes et un outil « cycle des violences » pour une meilleure compréhension et accompagnement des victimes.

L'objectif de ce kit est de contribuer à faire des lieux de soins des espaces où les violences peuvent être davantage repérées, où la parole peut être accueillie et où une orientation adaptée peut être proposée.

Nous vous invitons à vous saisir de ces outils et à les mettre à disposition au sein de vos lieux d'exercice, afin de faciliter leur accès par les personnes susceptibles d'en avoir besoin et de contribuer à leur diffusion auprès de vos confrères et consœurs.

Le kit est proposé en version papier et en version dématérialisée afin d'en faciliter l'utilisation et la diffusion. Vous pouvez le retrouver sur les sites de l'ARS Bretagne (https://www.bretagne.ars.sante.fr/) et de la Préfecture de Région (www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Actualites/Kit-de-communication-violences-intra-familiales)

Nous vous remercions pour votre mobilisation en faveur du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des femmes victimes de violences.

La Préfète de la Région Bretagne,
Préfète d'Ille et Vilaine

Emmanuelle DUBÉE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Frédéric VARNIER